



Société Anonyme au capital de 993 199,26euros  
Siège social : 38 Avenue des frères Montgolfier, 69680 Chassieu  
R.C.S LYON 523 877 215

# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023**

# TABLE DES MATIERES

<b>1. PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT SEMESTRIEL.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1 RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL .....</b>	<b>3</b>
<b>1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE.....</b>	<b>3</b>
<b>1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2023 .....</b>	<b>4</b>
<b>2.1 FAITS MARQUANT DU PREMIER SEMESTRE 2023 .....</b>	<b>4</b>
<b>2.2 IMPACT DES CRISES INTERNATIONALES SUR LES COMPTES AU 30 JUIN 2023 .....</b>	<b>5</b>
<b>2.3 PREPARATION DES COMPTES SEMESTRIELS .....</b>	<b>5</b>
2.3.1 Activité du semestre .....	5
2.3.2 Résultats .....	7
2.3.3 Trésorerie.....	7
2.3.4 Impact des crises internationales sur le développement de la Société .....	8
<b>2.4 EVOLUTION ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>8</b>
<b>2.5 EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU SEMESTRE .....</b>	<b>9</b>
<b>2.6 FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES .....</b>	<b>9</b>
2.6.1 Facteurs de risques et principales incertitudes .....	9
2.6.2 Transactions entre parties liées.....	10
<b>3. COMPTES SEMESTRIELS CONDENSES ETABLIS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2023 .....</b>	<b>11</b>
<b>4. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONDENSES .....</b>	<b>38</b>

# 1. Personnes responsables du rapport semestriel

## 1.1 Responsable du rapport semestriel

Monsieur Fabrice Plasson, Président Directeur Général d'Amoéba.

## 1.2 Attestation de la personne responsable

Chassieu, le 27 octobre 2023,

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Monsieur Fabrice Plasson,  
Président Directeur Général

## 1.3 Responsable de l'information financière

Monsieur Jean-François Doucet,  
Directeur Général Adjoint  
Adresse : 38, avenue des frères Montgolfier, 69680 Chassieu  
Téléphone : 04 26 69 16 00  
Adresse électronique : [jf.doucet@amoeba-nature.com](mailto:jf.doucet@amoeba-nature.com).

## 2. Rapport d'activité au 30 juin 2023

### 2.1 Faits marquants du premier semestre 2023

- **Sur l'application biocontrôle**
  - Communiqué de presse du 16 février 2023 : Amoéba dépose la demande de permis de construire pour son usine 100% biocontrôle dans le Vaucluse.
  - Communiqué de presse du 31 mars 2023 : Amoéba annonce sa collaboration avec Nissan Chemical Corporation pour l'application biocontrôle.
  - Communiqué de presse du 5 juin 2023 : Amoéba dévoile sa marque AXPERA pour l'application biocontrôle.
  
- **Financement de la société**
  - Communiqué de presse du 27 janvier 2023 : Amoéba annonce l'annulation de l'émission de la 8<sup>e</sup> tranche optionnelle d'OCA et la signature d'un contrat d'accompagnement avec Redbridge Debt and Treasury Advisory.
  - Communiqué de presse du 15 février 2023 : Amoéba annonce la signature d'un nouveau contrat de financement de 9 millions d'euros sous forme d'obligations simples avec Nice & Green.
  - Communiqué de presse du 13 mars 2023 : Amoéba annonce la publication d'une étude d'initiation de couverture financière par l'analyste Edison Group.
  - Communiqué de presse du 29 mars 2023 : Amoéba obtient un financement de 5,9M€ de BPI France dans le cadre de France 2030.
  - Communiqué de presse du 20 avril 2023 : Amoéba annonce l'initiation de couverture de son titre par Portzamparc – Groupe BNP Paribas.

- **Gouvernance**

Les actionnaires de la Société qui se sont réunis en Assemblée Générale mixte le 25 mai 2023, ont décidé :

- de renouveler les mandats de Messieurs PLASSON, DUJARDIN, AMBOLET, et Mesdames GUINARD et FILIATRE, venus à expiration, pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
- de nommer Monsieur Jean Luc SOUCHE (anciennement business developer biocontrôle de la Société Amoéba) en qualité de nouvel administrateur.

Le Conseil d'Administration qui s'est tenu pour sa première séance à l'issue de l'Assemblée Générale a renouvelé Monsieur Fabrice PLASSON en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur.

Madame Valérie FILIATRE, qui a fait valoir cette année ses droits à la retraite, va continuer d'accompagner le développement d'Amoéba en tant qu'administratrice. La fonction de Directeur Général Adjoint est maintenant assurée par Jean-François DOUCET qui a rejoint la société en mai 2023.

« Je remercie chaleureusement Valérie pour son action au sein de la société depuis 2014 et son engagement à mes côtés pendant toutes ces années. Je lui souhaite beaucoup de bonheur dans ses nouveaux projets et je suis ravi qu'elle continue d'accompagner la société en tant qu'administratrice » déclare Fabrice PLASSON, Président Directeur Général.

## 2.2 Impact des crises internationales sur les comptes au 30 juin 2023

A la date du présent rapport semestriel, la Société considère que le contexte économique actuel pourrait avoir un impact sur les délais de réalisation et les coûts de sa future usine et qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

## 2.3 Préparation des comptes semestriels

### 2.3.1 Activité du semestre

---

**Un premier semestre principalement marqué par la poursuite du développement de l'application biocontrôle et l'obtention de nouveaux financements.**

Au cours du premier semestre 2023, Amoéba s'est concentrée sur les axes principaux suivants :

#### **Développement industriel :**

Le 16 février 2023, la société annonce avoir déposé le permis de construire pour son nouveau site de production dédié à l'application biocontrôle et qui sera basé à Cavaillon dans le Vaucluse.

Conformément au calendrier du projet, l'accord de permis de construire, sur le dossier présentant de solides engagements pour le respect de la biodiversité et des salariés, a permis à Amoéba de voir son projet validé le 12 juin 2023, après trois mois d'instruction. Au travers de ce projet, Amoéba annonce développer un site industriel de plus de 3 000 m<sup>2</sup> dédié à la bio-production de son agent de biocontrôle. Ce projet d'envergure s'inscrit dans la démarche d'industrialisation amorcée par Amoéba en vue de la commercialisation de ses produits de protection des plantes annoncée pour début 2025.

#### **Poursuite du développement de l'application biocontrôle :**

##### a. Collaboration avec Nissan Chemical Corporation

Le 31 mars 2023, Amoéba annonce que, dans le cadre d'un contrat de transfert de matériel (« Material Transfer Agreement »), Nissan Chemical Corporation a initié une étude d'évaluation de performance d'un mélange d'un de ses produits avec un produit expérimental de biocontrôle d'Amoéba.

## b. Création de la marque AXPERA

Dans le cadre du plan de pré-commercialisation, Amoéba a travaillé sur la création d'une marque à vocation internationale pour sa solution de biocontrôle, reflétant les valeurs d'innovation, de performance, de responsabilité et de renouveau. C'est dans ce cadre qu'elle a annoncé le 5 juin 2023 le nom de marque de ses solutions de biocontrôle : AXPERA, en vue de la commercialisation envisagée début 2025.

## c. Poursuite des tests en champs

Les objectifs des tests sont principalement de :

- Evaluer l'efficacité et la sélectivité d'AXPERA aux champs sur des nouvelles cibles (ex: Arboriculture, Plantes aromatiques et ornementales, Fraisier, Ail).
- Confirmer l'efficacité et la sélectivité d'AXPERA sur mildiou et oïdium de la vigne.
- Positionner le produit dans des programmes de références agricoles locales en Europe.
- Evaluer l'efficacité et la sélectivité d'AXPERA en tests en champs sur Rouille du soja au Brésil et Cercosporiose noire sur Banane.
- Consolider nos données d'efficacité pour renforcer les dossiers d'homologation du produit formulé.

**Depuis 2019 et à la date du rapport semestriel, la société a réalisé 620 tests dont 200 tests partenaires. Elle poursuit ses tests sur l'année 2023.**

## Financements

- La Société a annoncé l'annulation de la 8<sup>e</sup> tranche optionnelle de 80 OCA et la signature d'un contrat d'accompagnement avec Redbridge Debt and Treasury Advisory dont l'objectif est d'assister la société dans l'adaptation de sa stratégie financière à ses nouveaux enjeux de transformation industrielle.
- Par ailleurs, Amoéba a signé un nouveau contrat de financement de 9 millions d'euros sous forme d'obligations simples avec Nice & Green de manière à démarrer immédiatement son projet industriel (cf. [Communiqué de presse du 15 février 2023](#)).
- Amoéba obtient également un financement de 5,9 M€ de BPI France dans le cadre de France 2030 suite à sa candidature à l'appel à projet « *Résilience et Capacité Agroalimentaires* ». BPI France a ainsi annoncé un soutien à hauteur de 5 917 676 € sous forme de subvention à hauteur de 3 550 606 € et d'avance récupérable à hauteur de 2 367 070 € (cf. [Communiqué de presse du 29 mars 2023](#)).

## Couverture du titre

- La Société annonce avoir retenue la société d'analyse Edison Group pour réaliser une étude d'initiation de couverture financière. Ce contrat de recherche, financé par la société, a pour objectif de permettre aux investisseurs d'approfondir leur connaissance de la société, nécessaire à leur prise de position sur les actions Amoéba (ALMIB) (cf. [Communiqué de presse du 13 mars 2023](#)).
- Amoéba obtient également l'initiation de couverture de son titre par Portzamparc - Group BNP Paribas. Ce dernier a entamé le suivi du titre en recommandant la valeur à l'Achat

avec une étude intitulée : « l'amibe au service de l'environnement » (cf. [Communiqué de presse du 20 avril 2023](#)).

### 2.3.2 Résultats

---

Le résultat opérationnel s'établit au 30 juin 2023 à – 3 882 K€ contre – 2 860 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Aucune dépréciation significative n'a été enregistrée au cours des périodes présentées.

- La société n'a réalisé aucun **chiffre d'affaires** au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023.
- Les frais de **déploiement industriel** sont supérieurs par rapport à l'année précédente de 442 K€. Cette augmentation est principalement due au transfert des achats de consommables et frais d'énergie du département R&D au département déploiement industriel.
- Les dépenses de **Recherche et Développement** s'établissent à 1 224 K€, contre 1 306 K€ au premier semestre 2022.
- Les frais de **marketing et ventes** sont en hausse de 18% par rapport à l'année précédente (227 K€ au 30 juin 2023 contre 192 K€ au 30 juin 2022).
- Les frais **généraux et administratifs** sont en hausse au 30 juin 2023 de 755 K€ par rapport à l'année précédente. Cet écart est principalement dû à des honoraires pour la recherche de financements et aux frais de personnel.
- Le **résultat financier** n'est plus impacté par les emprunts bancaires, tous remboursés.

Le **résultat net** semestriel ressort ainsi à – 4 002 K€ contre – 4 726 K€ pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

### 2.3.3 Trésorerie

---

La trésorerie de la Société au 30 juin 2023 s'élève à 3 136 K€ contre 5 528 K€ au 31 décembre 2022.

La baisse de la trésorerie s'explique par :

- des flux de trésorerie d'exploitation de – 2 221 K€ ;
- des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements de -1 101 K€ ;
- des flux de trésorerie liés aux opérations de financement de +927 K€.

Au 30 juin 2023, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 6,6 M€ contre 8,2 M€ au 31 décembre 2022.

L'endettement financier de la Société s'élève à 667 K€. Il est constitué de dettes liées aux obligations locatives (184 K€) ainsi que de l'avance remboursable perçue dans le cadre du contrat USIBIAM (484 K€), l'emprunt OCAPI ayant été totalement converti.

**A la date d'arrêt des comptes, la Société dispose d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie jusqu'au 30 juin 2024, la Société estimant pouvoir faire face à ses engagements pris à date.**

La Société est à la recherche de capitaux et/ou dettes supplémentaires, nécessaires pour assurer le financement de ses activités au-delà du 30 juin 2024 et mener à terme le projet d'usine dans les délais projetés. Dans le cas où la Société lèverait les capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des engagements contraignants pour la Société ou ses actionnaires.

En l'absence de financements complémentaires ou de renégociations de certaines de ses échéances, la Société pourrait ne pas disposer des liquidités nécessaires au respect de ses futurs engagements au-delà du 30 juin 2024 qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives. La Société reste néanmoins confiante dans sa capacité à trouver ces nouvelles sources de financements.

Les comptes semestriels clos au 30 juin 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 05 octobre 2023 selon le principe de continuité d'exploitation au vu des éléments ci-avant.

### **2.3.4 Impact des crises internationales sur le développement de la Société**

A la date du présent rapport semestriel, la Société considère que le contexte économique actuel pourrait avoir un impact sur les délais de réalisation et les coûts de sa future usine et qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

## **2.4 Evolution et perspectives**

### **Application biocontrôle**

La Société poursuit son projet d'implantation de sa première usine biocontrôle. Cette usine, qui sera implantée à Cavillon dans le Sud de la France, devrait être opérationnelle au premier trimestre 2025 pour satisfaire au démarrage de la commercialisation des produits de biocontrôle.

### **Application biocide**

Comme suite à la pré- décision favorable de l'US EPA sur l'utilisation de l'amibe *Willaertia Magna C2c Maky* dans les systèmes de refroidissement fermés (cf. [Communiqué de presse du 10 août 2022](#)), Amoéba a initié une recherche d'un partenaire capable de prendre en charge la production et/ou la commercialisation de son produit biocide aux Etats Unis. Cette recherche est toujours en cours à ce jour.



## 2.5 Evènements survenus depuis la clôture du semestre

- **Sur l'application biocontrôle**

Amoéba confirme que le calendrier réglementaire de demande d'approbation de la substance active de biocontrôle est conforme aux prévisions de la société (cf. [Communiqué de presse du 13 juillet 2023](#)).

- **Financements**

La Société a procédé au tirage de la 1<sup>o</sup> tranche de 100 obligations simples souscrites au bénéfice de la société Nice & Green SA pour un montant net de 2 820 000 euros versés en juillet 2023 et août 2023.

La Société poursuit sa recherche de financements complémentaires. Après une première phase de diagnostic et structuration financière confié à Redbridge Debt and Treasury Advisory, la société poursuit sa stratégie de levée de fonds avec KPMG.

- **Investissements**

La Société confirme l'avancement de son projet de site de production dédié à l'application biocontrôle et annonce la signature de l'acte d'achat du terrain destiné à accueillir cette usine à Cavaillon le 26 septembre 2023.

En février 2023, Amoéba a déposé le permis de construire pour son usine 100% biocontrôle à Cavaillon. Conformément au calendrier du projet, l'accord de permis de construire, sur le dossier présentant de solides engagements pour le respect de la biodiversité et des salariés, a permis à Amoéba de voir son projet validé le 12 juin 2023, après trois mois d'instruction. Dans la continuité, la signature de l'acte authentique, à savoir l'achat définitif du terrain, a été réalisée le 26 septembre.

Cette période coïncide également avec la fin de la phase de recouvrement des tiers. Ces dernières étapes franchies, le démarrage des travaux devrait intervenir dans le courant du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023. Le projet USIBIAM (Usine Biocontrôle Amoéba) concrétise le franchissement de la phase d'industrialisation d'Amoéba en vue de la commercialisation de ses solutions biocontrôle début 2025. Ce projet industriel d'envergure, d'un coût d'environ 45 millions d'euros sur la période 2023-2025 (23 millions en investissements et 22 millions en dépenses opérationnelles) bénéficie d'ores et déjà du soutien de BPI France à hauteur de 5,9 millions d'euros dans le cadre du programme France 2030. Amoéba a également annoncé un financement de 9 millions d'euros sous forme d'obligations simples avec la société suisse Nice & Green. Amoéba poursuit la recherche de financements complémentaires.

## 2.6 Evènements survenus depuis la clôture du semestre

### 2.6.1 Facteurs de risques et principales incertitudes

---

Les risques relatifs à la Société sont précisés dans le chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement Universel de la Société enregistré par l'AMF le 18 avril 2023 sous le numéro D.23-0296. Le niveau des risques n'a pas évolué au cours du semestre depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel précité.

Amoéba confirme toutefois que des incertitudes subsistent à la date de publication de ce rapport quant à l'évolution de la crise internationale et, par conséquent, sur l'évolution des activités du groupe. Cette crise économique pourrait éventuellement engendrer des retards et des coûts additionnels dans la construction de son usine de biocontrôle.

## 2.6.2 Transactions entre parties liées

---

Les transactions entre parties liées sont de même nature que celles présentées au chapitre 17 « Transactions avec des parties liées » du Document d'Enregistrement Universel enregistré par l'AMF le 18 avril 2023 sous le numéro D.23-0296. Durant les six premiers mois de l'exercice en cours, aucune transaction entre parties liées ayant influencé significativement la situation financière ou les résultats de la Société n'est intervenue. Par ailleurs, aucune modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier Document d'Enregistrement Universel de la Société pouvant influencer significativement la situation financière ou les résultats de la Société n'est intervenue durant les six premiers mois de l'exercice en cours (cf. note 25 des comptes semestriels condensés présents dans ce rapport semestriel).

### 3. Comptes semestriels condensés établis en normes IFRS au 30 juin 2023

#### Etat de la situation financière

AMOÉBA Etat de situation financière	Notes	30/06/2023 €	31/12/2022 €
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations incorporelles	3	2 497 182	2 484 114
Immobilisations corporelles	4	3 240 862	2 181 138
Droits d'utilisation liées aux obligations locatives	5	222 223	530 676
Autres actifs financiers non courants (*)	6	85 430	79 094
<b>Total actifs non courants</b>		<b>6 045 697</b>	<b>5 275 022</b>
Stocks	7	225 616	280 650
Clients et comptes rattachés	8	4 993	7 593
Dérivé actif	8	-	450 000
Autres créances et actifs courants (*)	8	1 495 941	863 533
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	3 135 923	5 527 835
<b>Total actifs courants</b>		<b>4 862 473</b>	<b>7 129 611</b>
<b>Total Actif</b>		<b>10 908 170</b>	<b>12 404 632</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	11	993 199	926 198
Primes d'émission	11	13 119 424	17 411 310
Réserves	11	(3 472 242)	(2 137 699)
Résultat	11	(4 002 091)	(8 022 894)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la mère</b>		<b>6 638 290</b>	<b>8 176 915</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>6 638 290</b>	<b>8 176 915</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Engagements envers le personnel	14	10 925	9 855
Dettes financières non courantes	13	483 602	-
Dettes financières sur obligations locatives non courantes	13	-	54 547
<b>Passifs non courants</b>		<b>494 527</b>	<b>64 402</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes financières courantes	13	-	2 061 855
Dettes financières sur obligations locatives courantes	13	183 705	240 827
Provisions	15	25 509	58 729
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16.1	1 766 063	1 295 991
Dettes fiscales et sociales	16.2	422 006	400 751
Autres passifs courants	16.3	1 378 070	105 162
<b>Passifs courants</b>		<b>3 775 353</b>	<b>4 163 316</b>
<b>Total Passif</b>		<b>10 908 170</b>	<b>12 404 632</b>

(\*)évalué au coût amorti

## Compte de résultat

AMOÉBA	Notes	30/06/2023	30/06/2022
Compte de résultat consolidé		€	€
Chiffre d'affaires	18	-	-
Subventions	19.2	379 960	250 884
Frais de déploiement industriel	19.1	(958 448)	(515 622)
Frais de recherche et développement	19.2	(1 224 224)	(1 305 847)
Frais généraux et administratifs	19.3	(1 852 400)	(1 096 918)
Marketing et Ventes	19.4	(226 581)	(192 303)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(3 881 693)</b>	<b>(2 859 806)</b>
Autres produits et charges	20	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(3 881 693)</b>	<b>(2 859 806)</b>
Cout de l'endettement net	22	(7 394)	(1 549 087)
Variation de juste valeur des dérivés		(112 000)	(335 174)
Autres Produits et charges financiers	22	(1 004)	18 106
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>(4 002 091)</b>	<b>(4 725 960)</b>
Impôt sur les sociétés	23	-	-
<b>Résultat net</b>		<b>(4 002 091)</b>	<b>(4 725 960)</b>
<i>Part du Groupe</i>		<i>(4 002 091)</i>	<i>(4 725 960)</i>
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		<i>-</i>	<i>-</i>
Résultat par action	Notes	30/06/2023	30/06/2022
<b>Résultat de base par action (€/action)</b>	24	<b>(0,08)</b>	<b>(0,20)</b>
<b>Résultat dilué par action (€/action)</b>	24	<b>(0,08)</b>	<b>(0,20)</b>

## Autres éléments du Résultat Global

AMOÉBA - IFRS Etat du Résultat Global	30/06/2023	30/06/2022
	€	€
<b>Perte de l'exercice</b>	(4 002 091)	(4 725 960)
Ecarts actuariels sur les engagements de retraites (non recyclables)	418	17 631
Ecarts de conversion	(16 421)	(21 332)
<b>Autres éléments du résultat global (net d'impôts)*</b>	(16 003)	(3 701)
<b>Résultat Global</b>	<b>(4 018 095)</b>	<b>(4 729 662)</b>
<i>*pas d'effet d'impôt sur les éléments recyclables et non recyclables compte tenu des déficits fiscaux reportables</i>		
<i>Part du Groupe</i>	(4 018 095)	(4 729 662)
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>	-	-

## Variation des capitaux propres

AMOÉBA Variation des capitaux propres consolidés	Capital Nombre d'actions	Capital €	Primes liées au capital €	Réserves et résultat €	Ecarts de conversion €	Ecarts actuariels €	Capitaux propres, part du Groupe €	Total des capitaux propres €
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>20 436 436</b>	<b>408 729</b>	<b>45 824 575</b>	<b>(46 095 859)</b>	<b>14 168</b>	<b>62 072</b>	<b>213 685</b>	<b>213 685</b>
Résultat net 06/2022		-	-	(4 725 959)	-	-	(4 725 959)	(4 725 959)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	(21 332)	17 631	(3 701)	(3 701)
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4 725 959)</b>	<b>(21 332)</b>	<b>17 631</b>	<b>(4 729 660)</b>	<b>(4 729 660)</b>
Conversion OCAPI	13 636 804	272 736	7 879 222	-	-	-	8 151 958	8 151 958
Attribution définitive AGA	40 000	800	(800)	-	-	-	-	-
Apurement des réserves		-	(43 873 636)	43 873 636	-	-	-	-
Paiements en actions (cf. note 12)		-	-	27 487	-	-	27 487	27 487
Variation des Actions propres issus du contrat de liquidité		-	-	(3 458)	-	-	(3 458)	(3 458)
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>34 113 240</b>	<b>682 265</b>	<b>9 829 361</b>	<b>(6 924 153)</b>	<b>(7 164)</b>	<b>79 703</b>	<b>3 660 012</b>	<b>3 660 012</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>46 309 880</b>	<b>926 198</b>	<b>17 411 310</b>	<b>(10 209 949)</b>	<b>(20 528)</b>	<b>69 884</b>	<b>8 176 915</b>	<b>8 176 915</b>
Résultat net 06/2023		-	-	(4 002 091)	-	-	(4 002 091)	(4 002 091)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	(16 421)	418	(16 003)	(16 003)
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4 002 091)</b>	<b>(16 421)</b>	<b>418</b>	<b>(4 018 094)</b>	<b>(4 018 094)</b>
Emission d'actions nouvelles (Conversion d'OCA)	3 350 083	67 002	2 106 854	-	-	-	2 173 856	2 173 856
Blocage AGA		-	(36 000)	36 000	-	-	-	-
Apurement des réserves		-	(6 362 740)	6 362 740	-	-	-	-
Paiements en actions (cf. note 12)		-	-	303 838	-	-	303 838	303 838
Variation des Actions propres issus du contrat de liquidité		-	-	1 775	-	-	1 775	1 775
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>49 659 963</b>	<b>993 199</b>	<b>13 119 424</b>	<b>(7 507 687)</b>	<b>(36 949)</b>	<b>70 302</b>	<b>6 638 290</b>	<b>6 638 290</b>

\* Le Groupe n'a pas de participations ne donnant pas le contrôle.

## Tableau des flux de trésorerie

AMOÉBA - IFRS	Notes	30/06/2023	30/06/2022
Tableau des flux de trésorerie		€	€
<b>Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles</b>			
<b>Résultat net</b>			
(-) Elimination des amortissements des immobilisations incorporelles	3	(4 002 091)	(4 725 960)
(-) Elimination des amortissements des immobilisations corporelles	4	(3 266)	(20)
(-) Elimination des amortissements des actifs liés aux droits d'utilisation		(257 172)	(280 492)
(+) Dotations provisions nettes des reprises	14/15	(308 451)	(310 805)
(+) Variation de juste valeur du dérivé de l'emprunt BEI		31 535	(7 147)
(+) Dépréciation du dérivé actif	13	-	84 826
(-) Charge liée aux paiements fondés sur des actions	12	(112 000)	(420 000)
(-) Intérêts financiers bruts		(303 838)	(27 487)
(-) Autres		(7 394)	(1 549 087)
		-	-
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</b>		<b>(3 041 504)</b>	<b>(2 215 748)</b>
(-) Variation du besoin en fonds de roulement	17	820 390	(465 954)
<b>Flux de trésorerie générés par l'exploitation</b>		<b>(2 221 114)</b>	<b>(2 681 702)</b>
<b>Flux de trésorerie générés par l'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	3	(12 014)	(2 470)
Acquisition d'immobilisations corporelles	4	(1 317 476)	(34 418)
Variation des dettes sur immobilisations		234 846	-
Autres flux d'investissements	6	(6 336)	(2 950)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>(1 100 980)</b>	<b>(39 838)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Rachat de BSA BEI	12	-	(151 728)
Encaissement d'avances et de subventions conditionnées		591 768	-
Intérêts financiers bruts décaissés*		(3 007)	(1 077 510)
Remboursements d'emprunts, d'avances conditionnées	13	-	(6 070 923)
Variation du dérivé actif (contrat interressement OCAP) - encaissement		450 000	-
Remboursements de dettes liées aux obligations locatives (capital)		(111 667)	(110 493)
Emission d'emprunt obligataire convertible en actions		-	5 760 000
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>927 094</b>	<b>(1 802 382)</b>
<b>Augmentation (Diminution de la trésorerie)</b>		<b>(2 395 000)</b>	<b>(4 523 922)</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture nets		5 527 243	7 274 474
Incidences des variations des cours de devises		(188)	1 532
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture nets		3 132 055	2 752 085
<b>Augmentation (Diminution de la trésorerie)</b>		<b>(2 395 000)</b>	<b>(4 523 921)</b>
		<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	9	3 135 923	2 753 592
Concours bancaires courants	9	(3 868)	(1 507)
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture nets (y compris concours bancaires courants)</b>		<b>3 132 055</b>	<b>2 752 085</b>

## Analyse détaillée de la variation du besoin de fonds de roulement (BFR)

Détail de la variation du BFR	30/06/2023	30/06/2022
Autres actifs non courants		
Stocks (net des dépréciations de stocks)	55 034	11 786
Créances clients nets et autres actifs liés aux contrats clients	2 600	59
Autres créances	(632 411)	(290 421)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	470 144	(177 058)
Dettes fiscales et sociales	21 244	(76 789)
Autres créditeurs et dettes diverses courante et non courantes	903 780	66 470
<b>Total des variations</b>	<b>820 390</b>	<b>(465 954)</b>



## **Note 1 : Présentation de l'activité et des événements majeurs**

Les états financiers résumés du groupe AMOEBA établis selon les normes IFRS pour la période du 1er janvier au 30 juin 2023 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 5 octobre 2023 et autorisés à la publication.

### **1.1 Information relative à la Société et à son activité**

Créée en 2010, la Société AMOEBA (Société anonyme de droit français) a pour activité le développement, la fabrication et la commercialisation de produits biologiques et de services pour lutter contre la prolifération bactérienne dans l'environnement. La société est toujours en phase de recherche et développements.

#### **Adresse du siège social :**

38 Avenue des frères Montgolfier – 69680 CHASSIEU

#### **Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 523 877 215**

La Société AMOEBA et ses filiales est ci-après dénommée la « Société » ou le « Groupe ».

### **1.2 Evènements marquants**

#### **Arrêté semestriel du 30 juin 2023**

- **Sur l'application biocontrôle**
  - Communiqué de presse du 16 février 2023 : Amoéba dépose la demande de permis de construire pour son usine 100% biocontrôle dans le Vaucluse.
  - Communiqué de presse du 31 mars 2023 : Amoéba annonce sa collaboration avec Nissan Chemical Corporation pour l'application biocontrôle.
  - Communiqué de presse du 5 juin 2023 : Amoéba dévoile sa marque AXPERA pour l'application biocontrôle.
  
- **Financement de la société**
  - Communiqué de presse du 27 janvier 2023 : Amoéba annonce l'annulation de l'émission de la 8<sup>e</sup> tranche optionnelle d'OCA et la signature d'un contrat d'accompagnement avec Redbridge Debt and Treasury Advisory.
  - Communiqué de presse du 15 février 2023 : Amoéba annonce la signature d'un nouveau contrat de financement de 9 millions d'euros sous forme d'obligations simples avec Nice & Green.
  - Communiqué de presse du 13 mars 2023 : Amoéba annonce la publication d'une étude d'initiation de couverture financière par l'analyste Edison Group.

- Communiqué de presse du 29 mars 2023 : Amoéba obtient un financement de 5,9M€ de BPI France dans le cadre de France 2030.
- Communiqué de presse du 20 avril 2023 : Amoéba annonce l'initiation de couverture de son titre par Portzamparc – Groupe BNP Paribas.

### 1.3 Impact des crises internationales sur les comptes au 30 juin 2023

A la date du présent rapport semestriel, la Société considère que le contexte économique actuel pourrait avoir un impact sur les délais de réalisation et les coûts de sa future usine et qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

### 1.4 Evènements postérieurs à la clôture

- **Sur l'application biocontrôle**

Communiqué de presse du 13 juillet 2023 : Amoéba confirme que le calendrier règlementaire de demande d'approbation de la substance active de biocontrôle est conforme aux prévisions de la société.

- **Financements**

La Société a procédé au tirage de la 1<sup>o</sup> tranche de 100 obligations simples souscrites au bénéfice de la société Nice & Green SA pour un montant net de 2 820 000 euros, versés en juillet 2023 et août 2023.

La Société poursuit sa recherche de financements complémentaires. Après une première phase de diagnostic et structuration financière confié à Redbridge Debt and Treasury Advisory, la société poursuit sa stratégie de levée de fonds avec KPMG.

- **Investissements**

La Société confirme l'avancement de son projet de site de production dédié à l'application biocontrôle et annonce la signature de l'acte d'achat du terrain destiné à accueillir cette usine à Cavaillon le 26 septembre 2023.

En février 2023, Amoéba a déposé le permis de construire pour son usine 100% biocontrôle à Cavaillon. Conformément au calendrier du projet, l'accord de permis de construire, sur le dossier présentant de solides engagements pour le respect de la biodiversité et des salariés, a permis à Amoéba de voir son projet validé le 12 juin 2023, après trois mois d'instruction. Dans la continuité, la signature de l'acte authentique, à savoir l'achat définitif du terrain, a été réalisée le 26 septembre.

Cette période coïncide également avec la fin de la phase de recouvrement des tiers. Ces dernières étapes franchies, le démarrage des travaux devrait intervenir dans le courant du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023. Le projet USIBIAM (Usine Biocontrôle Amoéba) concrétise le franchissement de la phase d'industrialisation d'Amoéba en vue de la commercialisation de ses solutions biocontrôle début 2025. Ce projet industriel d'envergure, d'un coût d'environ 45 millions d'euros sur la période 2023-2025 (23 millions en investissements et 22 millions en dépenses opérationnelles) bénéficie d'ores

et déjà du soutien de BPI France à hauteur de 5,9 millions d’euros dans le cadre du programme France 2030. Amoéba a également annoncé un financement de 9 millions d’euros sous forme d’obligations simples avec la société suisse Nice & Green. Amoéba poursuit la recherche de financements complémentaires.

## **Note 2 : Principes comptables et financiers**

Les états financiers sont présentés en euros sauf indication contraire.

### **2.1 Principe d’établissement des comptes**

AMOÉBA a établi ses comptes consolidés, arrêtés par le Conseil d’Administration le 5 octobre 2023, conformément aux normes et interprétations publiées par l’International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l’Union Européenne à la date de préparation des états financiers, et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne ([https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/companyreporting/financial-reporting\\_en](https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/companyreporting/financial-reporting_en)) intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) ainsi que les interprétations du comité permanent d’interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d’interprétation des normes d’informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Les principes et méthodes comptables et options retenues par le groupe sont décrits ci-après.

#### **Principe de préparation des états financiers**

Les états financiers semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d’information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »), telle qu’adoptée par l’Union Européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d’en effectuer la lecture conjointement avec les états financiers de la Société établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2022 sous réserve des particularités propres à l’établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Les comptes de la Société ont été établis selon le principe du coût historique à l’exception de certaines catégories d’actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

#### **Méthodes comptables**

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l’exercice clos au 31 décembre 2022, à l’exception de l’application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l’Union Européenne, d’application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2023 :

- **Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et IFRS Practice Statement 2 : Divulgence des méthodes comptables publiés le 12 février 2021**, et dont l'application concerne les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.
- **Amendements à IAS 12 : « Les impôts différés sur les actifs et les passifs résultant du même opération »** publiée le 7 mai 2021 et dont l'application concerne les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.
- **Amendement à IAS 8 Principes comptables, changement d'estimation comptables et erreurs : Définition des estimations comptables** publiée le 12 février 2021 et dont l'application concerne les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.

Ces nouveaux textes adoptés par l'Union Européenne n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne sont les suivantes :

- **Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : Classification des passifs courants et non courant** publié le 23 janvier 2020 ; **Classification des passifs courants et non courants Divulgence des méthodes comptables publiés le 23 janvier 2020**, et **report de la date d'entrée en vigueur publié le 15 juillet 2020** ; **Passifs non courants assortis de clauses restrictives** publié le 31 octobre 2022 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024.
- **Amendements à IFRS 16 : Passif locatif dans une cession-bail** (publiés le 22 septembre 2022) et dont la demande est pour l'exercice commençant le ou après 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- **Amendements à IAS 7 : Etat des flux de trésorerie et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir : Accords de financement avec les fournisseurs** (publiés le 23 mai 2023) et dont la demande est pour l'exercice commençant le ou après 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La Société n'anticipe pas d'impact significatif de ces normes, amendements de normes et interprétations sur ses états financiers à la date d'adoption.

## Périmètre

A la date de publication de ces états financiers, la société détient à 100% deux filiales : Amoéba US Corp. (USA) et Entreprise Amoéba Canada Inc. (CANADA). A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, il a été considéré la filiale canadienne en tant qu'investissement net long terme conformément à IAS 21.

## Impact de la saisonnalité

L'activité de la société, étant encore essentiellement de la recherche et du développement pendant ce premier semestre, elle n'a pas été soumise à des variations saisonnières.

## Continuité d'exploitation

A la date d'arrêté des comptes, la Société dispose d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie jusqu'au 30 juin 2024, la Société estimant pouvoir faire face à ses engagements pris à date.

La Société est à la recherche de capitaux et/ou dettes supplémentaires, nécessaires pour assurer le financement de ses activités au-delà du 30 juin 2024 et mener à terme le projet d'usine dans les délais projetés. Dans le cas où la Société lèverait les capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des engagements contraignants pour la Société ou ses actionnaires.

En l'absence de financements complémentaires ou de renégociations de certaines de ses échéances, la Société pourrait ne pas disposer des liquidités nécessaires au respect de ses futurs engagements au-delà du 30 juin 2024 qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives. La Société reste néanmoins confiante dans sa capacité à trouver ces nouvelles sources de financements.

Les comptes semestriels clos au 30 juin 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 05 octobre 2023 selon le principe de continuité d'exploitation au vu des éléments ci-avant.

## 2.2 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2022.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

## Note 3 : Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en euros)	Frais de développement	Autres	Total
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2022</b>	<b>3 415 898</b>	<b>197 078</b>	<b>3 612 976</b>
Capitalisation de frais de développement			-
Acquisition		12 014	12 014
Cession			-
Transfert		4 320	4 320
Variation des cours de change		3	3
<b>Etat de la situation financière au 30 juin 2023</b>	<b>3 415 898</b>	<b>213 414</b>	<b>3 629 312</b>

  

AMORTISSEMENTS			
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2022</b>	<b>933 000</b>	<b>195 862</b>	<b>1 128 862</b>
Augmentation		3 266	3 266
Diminution			-
Variation des cours de change		3	3
<b>Etat de la situation financière au 30 juin 2023</b>	<b>933 000</b>	<b>199 131</b>	<b>1 132 130</b>

  

VALEURS NETTES COMPTABLES			
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>2 482 898</b>	<b>1 215</b>	<b>2 484 114</b>
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>2 482 898</b>	<b>14 283</b>	<b>2 497 182</b>

La société revoit lors de chaque clôture l'ensemble des 6 critères de la norme IAS 38 permettant de maintenir à l'actif les frais de développement. Cette analyse n'a pas conduit à activer d'autres frais liés à de nouveaux projets. Aucun frais de développement relatif aux projets figurant à l'actif n'a été activé sur le premier semestre 2023 puisque la société engage à ce jour des dépenses liées à l'approbation réglementaire de sa substance et que ces frais constituent donc des dépenses administratives constatées en charges.

La valeur recouvrable a été déterminée en retenant une hypothèse d'obtention de financements complémentaires à compter de 2023 permettant la poursuite des développements.

## Note 4 : Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Montants en euros)	Installations techniques	Installation & Agencements	Matériel informatique	Immob. en cours	Avances et acomptes sur immob.	Ligne de production	Total
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2022</b>	<b>1 420 360</b>	<b>429 897</b>	<b>1 013 082</b>	<b>57 793</b>	<b>126 135</b>	<b>2 770 554</b>	<b>5 817 819</b>
Acquisition	22 707		16 339	1 270 751	7 679		1 317 476
Cession						-	-
Reclassements	-			4 038	(4 320)		(282)
Variation des cours de change	(4 233)		(60)				(4 293)
<b>Etat de la situation financière au 30 juin 2023</b>	<b>1 438 834</b>	<b>429 897</b>	<b>1 029 360</b>	<b>1 332 582</b>	<b>129 494</b>	<b>2 770 554</b>	<b>7 130 720</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>							
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2022</b>	<b>1 094 533</b>	<b>380 251</b>	<b>282 751</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 879 147</b>	<b>3 636 681</b>
Augmentation	44 186		-			212 986	257 172
Dépréciations							-
Diminution							-
Transfert							-
Variation des cours de change	(3 934)	(60)					(3 995)
<b>Etat de la situation financière au 30 juin 2023</b>	<b>1 134 784</b>	<b>380 191</b>	<b>282 751</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 092 133</b>	<b>3 889 858</b>
<b>VALEURS NETTES COMPTABLES</b>							
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>325 827</b>	<b>49 646</b>	<b>730 331</b>	<b>57 793</b>	<b>126 135</b>	<b>891 407</b>	<b>2 181 138</b>
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>304 049</b>	<b>49 706</b>	<b>746 610</b>	<b>1 332 582</b>	<b>129 494</b>	<b>678 421</b>	<b>3 240 862</b>

Au 31 décembre 2022, l'intégralité des immobilisations nettes de la filiale Amoéba Canada avait été dépréciée pour atteindre une valeur nette comptable de 50KCAD en vue de sa liquidation sur 2023 ; ces immobilisations ont été cédées pour leur valeur nette comptable à Amoeba France au cours du premier semestre 2023. La filiale canadienne est toujours en cours de liquidation au 30 juin 2023.

## Note 5 : Droits d'utilisation

Le tableau ci-après détaille l'application de la norme IFRS 16 et la comptabilisation à l'actif des droits d'utilisation :

VALEURS BRUTES DES DROITS D'UTILISATION (Montants en euros)	Installations techniques	Ligne de production	Baux commerciaux	Matériel de bureau	Matériel de transport	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2022	53 057	2 053 089	1 046 991	3 780	27 938	3 184 855
Acquisition			-			-
Cession et reclassements	-	-	-	-	-	-
Variation des cours de change				7		7
Etat de la situation financière au 30 juin 2023	53 057	2 053 089	1 046 991	3 786	27 938	3 184 861

#### AMORTISSEMENTS

Etat de la situation financière au 31 décembre 2022	52 454	1 783 510	793 665	3 607	20 943	2 654 179
Augmentation	1 073	200 623	101 338	171	5 246	308 451
Diminution	-			-	-	-
Variation des cours de change				8		8
Etat de la situation financière au 30 juin 2023	53 527	1 984 133	895 003	3 786	26 189	2 962 638

#### VALEUR NETTE COMPTABLE

Au 31 décembre 2022	603	269 579	253 326	173	6 995	530 676
Au 30 juin 2023	(470)	68 956	151 988	-	1 749	222 223

Le tableau ci-après reconstitue la charge de loyers globale de la société :

Reconstitution charges de loyer	30/06/2023	30/06/2022
Charges de loyers retraitées selon IFRS 16	116 114	120 203
Charges de loyers non retraitées selon IFRS 16	31 688	15 000
<b>Total des loyers de la période</b>	<b>147 801</b>	<b>135 203</b>

La charge d'intérêts sur les obligations locatives au 30 juin 2023 s'élève à 4 K€ contre 10 K€ au 30 juin 2022.

## Note 6 : Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués de dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location simple des locaux pour 71 K€ au 30 juin 2023, contre 67 K€ au 31 décembre 2022, et du solde en espèce du contrat de liquidité mis en place en 2015 (14 K€ au 30 juin 2023 contre 13 K€ au 31 décembre 2022).

## Note 7 : Stocks

STOCKS (Montants en euros)	30/06/2023	31/12/2022
Matières premières et consommables	319 649	437 358
Dépréciations des stocks	(94 033)	(156 708)
<b>TOTAL STOCKS NET</b>	<b>225 616</b>	<b>280 650</b>



Le stock est composé de matières premières et consommables entrant dans le processus de production de la solution biologique. Certaines consommables présentent une date de péremption supérieure à 1 an. La société procède à une revue de ses stocks à chaque clôture et peut être amenée à déprécier les valeurs du stock. La méthode de dépréciation reste identique par rapport au 31 décembre 2022.

## Note 8 : Clients et Autres Créances

### Clients et comptes rattachés

<b>Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Clients et comptes rattachés	1 493	4 093
Factures à établir	3 500	3 500
<b>Total</b>	<b>4 993</b>	<b>7 593</b>

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats clients.

### Dérivé actif

Le dérivé actif qui correspondait à un produit à recevoir dans le cadre du contrat d'intéressement OCAP, pour un montant de 450 K€ au 31 décembre 2022 a été encaissé au cours du premier semestre 2023. (Cf note 13.2)

### Autres créances

<b>AUTRES CREANCES (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Créance fiscale / Crédit d'impôt recherche	807 104	450 303
Taxe sur la valeur ajoutée	461 936	281 358
Fournisseurs - avances et acomptes versés	200	6 516
Fournisseurs - avoirs à recevoir	17 306	2 302
Charges de personnel	-	-
Charges constatées d'avance	209 394	123 054
<b>Total autres créances</b>	<b>1 495 940</b>	<b>863 533</b>

L'ensemble des autres créances sont à moins d'un an.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des charges courantes.

### Crédit d'impôt recherche (« CIR »)

Amoéba SA bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Il est présenté en subvention au niveau de la catégorie des « Frais de recherche et développement » du compte de résultat.

## Note 9 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en euros)	30/06/2023	31/12/2022
Comptes bancaires	3 135 923	5 527 835
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>3 135 923</b>	<b>5 527 835</b>

Il n'existe pas de disponibilités soumises à des restrictions.

## Note 10 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués de la manière suivante au 31 décembre 2022 et au 30 juin 2023 :

(Montants en euros)	30/06/2023		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9			Niveau selon IFRS 13
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
<b>Rubriques au bilan</b>						
Actifs financiers non courants	85 430	85 430		85 430		N/A
Clients et comptes rattachés	4 993	4 993		4 993		N/A
Dérive actif	-	-	-			2
Autres créances*	17 506	17 506		17 506		N/A
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 135 923	3 135 923	3 135 923	-		1
<b>Total actifs</b>	<b>3 243 852</b>	<b>3 243 852</b>	<b>3 135 923</b>	<b>107 929</b>	-	-
Dettes financières courantes**	183 705	183 705			183 705	N/A
Dettes financières non courantes**	483 602	483 602			483 602	N/A
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 766 063	1 766 063			1 766 063	N/A
Autre créditeurs et dettes diverses*	1 378 072	1 378 072			1 378 072	N/A
<b>Total passifs</b>	<b>3 811 442</b>	<b>3 811 442</b>	-	-	<b>3 811 442</b>	-

(Montants en euros)	30/06/2023		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9			Niveau selon IFRS 13
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
<b>Rubriques au bilan</b>						
Actifs financiers non courants	85 430	85 430		85 430		N/A
Clients et comptes rattachés	4 993	4 993		4 993		N/A
Dérive actif	-	-	-			2
Autres créances*	17 506	17 506		17 506		N/A
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 135 923	3 135 923	3 135 923	-		1
<b>Total actifs</b>	<b>3 243 852</b>	<b>3 243 852</b>	<b>3 135 923</b>	<b>107 929</b>	-	-
Dettes financières courantes**	183 705	183 705			183 705	N/A
Dettes financières non courantes**	483 602	483 602			483 602	N/A
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 766 063	1 766 063			1 766 063	N/A
Autre créditeurs et dettes diverses*	1 378 072	1 378 072			1 378 072	N/A
<b>Total passifs</b>	<b>3 811 442</b>	<b>3 811 442</b>	-	-	<b>3 811 442</b>	-

\*autres que les créances et dettes fiscales, et comptes de régularisation passif

\*\* y compris les dettes financières aux obligations locatives

(Montants en euros)	Impacts compte de résultat au 30 juin 2023		Impacts compte de résultat au 30 juin 2022	
	Intérêts	Variation de juste valeur	Intérêts	Variation de juste valeur
<b>Actifs</b>				
Actifs en juste valeur par résultat	-	-	-	-
Prêts et créances	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-
<b>Passifs</b>				
Dettes à la juste valeur par le compte de résultat	-	-	-	-
Passifs évalués au coût amorti	(7 394)	-	(1 549 087)	-

## Note 11 : Capital

### Capital émis

Le capital social est fixé à la somme de 993 199€. Il est divisé en 49 659 963 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,02 €.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), et Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE ») octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et non encore exercés.

L'ensemble des mouvements de la période sont décrit dans le tableau de variation de capitaux propres, situés en début d'annexe.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	30/06/2023	31/12/2022
Capital (en euros)	993 199	926 198
Nombre d'actions ordinaires	49 659 963	46 309 880
Valeur nominale (en euros)	0,02	0,02

Les mouvements de nombre d'actions sont présentés dans le tableau de variation des capitaux propres.

### Gestion du capital

La politique de la Société consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

### Distribution de dividendes

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa création.

## **Note 12 : Bons de souscription d'actions et actions gratuites**

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'options émis :

Date d'attribution	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caduques	Nombre d'options exercées	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre
24 juin 2020	BSA BEI	200 000			200 000	200 000
<b>Au 31 décembre 2022</b>		<b>200 000</b>	-	-	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>

Ces BSA ont été rachetés par la société en juin 2022 pour une valeur de 151 K€. Ils sont donc auto-détenus par la société et classés en moins des capitaux propres.

### **Actions gratuites**

Le Conseil d'administration du 21 janvier 2021 a attribué 40 000 actions gratuites au management clé de la Société suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 20 juin 2019 représentant un maximum de 10% du capital social à la date d'émission. Elles sont définitivement acquises au bout d'un an suivant l'attribution sous condition de présence, et sont incessibles ensuite pendant un an. La charge totale du plan s'établit à 119 K€.

Le Conseil d'administration du 30 septembre 2021 a attribué 25 000 actions gratuites au management clé de la Société suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 20 juin 2019 représentant un maximum de 10% du capital social à la date d'émission. Elles sont définitivement acquises au bout d'un an suivant l'attribution sous condition de présence, et sont incessibles ensuite pendant un an. La charge totale du plan s'établit à 42 K€.

Le Conseil d'administration du 26 janvier 2023 a attribué 1 800 000 actions gratuites au management clé de la Société suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 24 mai 2022 représentant un maximum de 10% du capital social à la date d'émission. Elles sont définitivement acquises au bout d'un an suivant l'attribution sous condition de présence, et sont incessibles ensuite pendant un an. Ce plan a été scindé en deux plans :

- 1 300 000 AGA sont soumises à des conditions de performances et de présence.
- 500 000 AGA sont uniquement soumises à des conditions de présence.

Au 30 juin 2023, la charge comptabilisée est de 285 K€ sur un total de 1 186 K€.

### **Plan de BSPCE**

Le conseil d'administration du 26 janvier 2023 a attribué 400 000 BSPCE. Les droits à exercice sont acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et ne peuvent être exercés que sous condition de performance jusqu'au 31 décembre 2027. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 0,70 € par bon. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence et de performance. La juste valeur, déterminée selon le modèle d'un arbre trinomial s'établit à 0,65cts par bons en retenant un taux d'actualisation de 2.6% et d'une

volatilité de 55%. La charge totale du plan s'établit à 258 K€. La charge comptabilisée au 30 juin 2023 s'établit à 18K€.

Ainsi la charge totale en lien avec IFRS 2 s'établit à 308 K€ au 30 juin 2023.

### **Note 13 : Emprunts et dettes financières (y compris dettes liées aux obligations locatives)**

<b>DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Dettes liées aux obligations locatives	-	54 547
Avance remboursable	483 602	-
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>483 602</b>	<b>54 547</b>
Dettes liées aux obligations locatives	183 705	240 827
Dettes sur emprunts obligataires	-	2 061 856
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>183 705</b>	<b>2 302 683</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>667 307</b>	<b>2 357 230</b>

#### **Ventilation des dettes par flux de trésorerie**

<b>Evolution de l'endettement financier (en milliers d'euros)</b>		<b>Emprunts auprès des établissements de crédits</b>	<b>Dettes financières sur obligation locative (IFRS 16)</b>	<b>Avance remboursable</b>	<b>Emprunts obligataire</b>	<b>Endettement financier</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>		-	<b>295 374</b>	-	<b>2 061 856</b>	<b>2 357 230</b>
<b>Variation cash</b>	Encaissement	-	-	591 768	-	591 768
	Décaissement	-	(111 667)	-	-	(111 667)
	Flux de trésorerie	-	(111 667)	591 768	-	480 101
<b>Variation non cash</b>	Effets de change	-	(2)	-	-	(2)
	Subvention IAS20	-	-	(112 204)	-	(112 204)
	Conversion	-	-	-	(2 173 856)	(2 173 856)
	Intérêts	-	-	4 038	-	4 038
	Dérive actif	-	-	-	112 000	112 000
	Total non cash	-	(2)	(108 166)	(2 061 856)	(2 170 024)
<b>Au 30 juin 2023</b>		-	<b>183 705</b>	<b>483 602</b>	-	<b>667 307</b>

#### **Ventilation des dettes financières par échéance**

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

DETTE FINANCIERE COURANTE ET NON COURANTES en normes IFRS (montant en euros)	30/06/2023			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Dettes liées aux obligations locatives	183 705	183 705	-	-
Avances remboursables	483 602	-	483 602	-
<b>Total dettes financières</b>	<b>667 307</b>	<b>183 705</b>	<b>483 602</b>	-
<i>Dettes financières courantes</i>	183 705			
<i>Dettes financières non courantes</i>	483 602			

DETTE FINANCIERE COURANTE ET NON COURANTES en normes IFRS (montant en euros)	31/12/2022			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Dettes liées aux obligations locatives	295 374	240 827	54 547	-
Emprunts obligataires	2 061 856	2 061 856	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
<b>Total dettes financières</b>	<b>2 357 230</b>	<b>2 302 683</b>	<b>54 547</b>	-
<i>Dettes financières courantes</i>	2 302 683			
<i>Dettes financières non courantes</i>	54 547			

### 13.1 Dettes auprès d'établissements de crédit

Néant.

### 13.2 Emprunts obligataires

EVOLUTION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES (Montant en euros)	OCAPI
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>2 061 856</b>
(+) Encaissement	-
(-) Remboursement	
(-) Conversion	(2 173 856)
(+) Intérêts	
(+) Dérivé actif	112 000
<b>Au 30 juin 2023</b>	-

#### Contrat d'OCAPI signé en décembre 2020

Le 16 décembre 2020 la Société a signé un contrat d'OCAPI (Obligations Convertibles en Actions assorties d'un Plan d'Intéressement) avec NICE & GREEN SA permettant une levée de fonds de 23 M€ sur une période de 24 mois à compter de la date d'émission de la première tranche pour l'émission de 400 OCA, ainsi qu'une tranche optionnelle de 80 OCA, débutant en avril 2021.

Les OCA ont les caractéristiques suivantes :

- 480 OCA de valeur nominale de 50 000 € chacune ;
- Maturité : 12 mois à compter de la première tranche d'OCA au prix de 48 000 euros, soit 96% de la valeur nominale ;
- Absence d'intérêts ;
- Option de suspension des souscriptions pour une période de 2 mois ;

- Prix de conversion : 96% de la valeur nominale.

Les Emissions seront trimestriellement émises :

- 6 premières tranches composées de 60 OCA ;
- 1 tranche composée de 40 OCA ;
- 1 tranche optionnelle complémentaire de 80 OCA (cette tranche ne fera pas fait l'objet d'un tirage par la société).

L'analyse du traitement des OCAPAPI selon IFRS 9 a conduit à conclure que les OCAPAPI comportaient :

- d'une part une composante dettes. En conséquence, l'enregistrement les OCAPAPI sont enregistrées en dettes financières au moment de leur émission et en capital lors de leur conversion. L'ensemble des flux de la période sont présentés en note 13.2 de la présente annexe. Au 31 décembre 2022, 40 obligations restent à être converties ;
- D'autre part une composante dérivé. Un dérivé actif a ainsi été constaté pour refléter le contrat d'intéressement attaché aux OCA pour un montant de 823 K€, déprécié à hauteur de 373 K€ au 31 décembre 2022.

L'emprunt obligataire restant au 31 décembre 2022 a été intégralement converti le 6 février 2023 et 3 350 083 actions ont été créées.

### 13.3 Dettes sur obligations locatives

EVOLUTION DES DETTES SUR OBLIGATIONS LOCATIVES (Montants en K€)	Contrats anciennement traités sous IAS 17	Droit d'utilisation pour les baux immobiliers (IFRS 16)	Matériel de bureau (IFRS 16)	Installations techniques (IFRS 16)	Matériel de transport (IFRS 16)	Total
Au 31 décembre 2022	17 628	269 517	(262)	1 171	7 320	295 374
(+) Souscription		-				-
(-) Remboursement		(105 950)	(248)	-	(5 469)	(111 667)
(-) Sortie de contrat						-
Change			(2)			(2)
Au 30 juin 2023	17 628	163 567	(512)	1 171	1 851	183 705

Le montant des intérêts payés sur la période s'établit à 4 K€.

Les engagements de futurs loyers correspondent à la dette à moins d'un an.

## Note 14 : Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective nationale des industries chimiques. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	30/06/2023	31/12/2022
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 65/67 ans	
Conventions collectives	Industrie chimique	
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA )	3,75%	3,75%
Table de mortalité	INSEE 2022	INSEE 2017
Taux de revalorisation des salaires	2,0%	2,0%
Taux de turn-over	Moyen	Moyen
Taux de charges sociales	Non cadres : 39% Cadres : 47%	Non cadres : 39% Cadres : 47%

La provision pour engagements de retraite a évolué de la façon suivante :

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (Montants en euros)	Indemnités de départ en retraite
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>9 855</b>
Coûts des services rendus	1 303
Prestations versées	
Coûts financiers	185
Ecart actuariels	(418)
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>10 925</b>

Les écarts actuariels ont été constatés en autres éléments du résultat global, les autres composantes en résultat opérationnel.

L'engagement est peu significatif car la société a été créée récemment. Il n'y a pas eu de prestations servies. La société n'externalise pas le financement de cet engagement auprès d'un fonds.

L'engagement de retraite est évalué conformément à la réglementation IFRC publiée le 20 avril 2021.

## Note 15 : Provisions

Le groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par le groupe dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge du groupe.

Au 31 décembre 2022, la société avait provisionné un montant total de 55 K€ qui concerne principalement les coûts de fermetures de l'entité du Canada qui seront pris en charge par la France début 2023 ; cette provision s'élève à 15 K€ au 30 juin 2023.



## Note 16 : Fournisseurs et autres passifs courants

### 16.1. Fournisseurs et comptes rattachés

<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Dettes fournisseurs	679 573	353 417
Factures non parvenues	1 086 491	942 575
<b>Total dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>1 766 063</b>	<b>1 295 991</b>

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'échéance supérieure à 1 an au 30 juin 2023 sans retard constaté.

### 16.2 Dettes fiscales et sociales et autres passifs courants

#### Dettes d'impôts :

La société, étant déficitaire fiscalement sur les exercices présentés, aucune dette d'impôt n'est constatée. Comme indiqué en note 2.1, l'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de passifs au titre des risques et incertitudes fiscales, par application d'IFRIC 23.

#### Dettes fiscales et sociales :

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Personnel et comptes rattachés	190 051	148 714
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	208 779	208 779
Autres impôts, taxes et versements assimilés	23 176	43 258
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>422 006</b>	<b>400 751</b>

### 16.3 Autres passifs

<b>AUTRES PASSIFS COURANTS (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Autres passifs divers	410 106	104 570
Produits constatés d'avance	964 097	-
Concours bancaires courants	3 869	593
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>1 378 072</b>	<b>105 163</b>

## Note 17 : Analyse de la variation du BFR

Détail de la variation du BFR	30/06/2023	31/12/2022	Variation	Ecart de conversion	Frs immob.	Variation BFR
Stocks (net des dépréciations de stocks)	225 616	280 650	55 034	-	-	55 034
Créances clients nets et autres actifs liés aux contrats clients	4 993	7 593	2 600	-	-	2 600
Autres créances	1 495 941	863 533	(632 408)	3	-	(632 411)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 766 063	1 295 991	470 072	(72)	-	470 144
Dettes fiscales et sociales	422 006	400 751	21 255	11	-	21 244
Autres créditeurs et dettes diverses courante et non courantes	1 378 070	105 162	1 272 907	14 756	354 371	903 780
	<b>(1 839 589)</b>	<b>(650 129)</b>	<b>1 189 460</b>	<b>14 699</b>	<b>354 371</b>	<b>820 390</b>

## Note 18 : Chiffre d'affaires

Aucune vente n'a été reconnue au cours des premiers semestres 2023 et 2022.

## Note 19 Détails des charges et produits par fonction

### 19.1 Frais de déploiement industriel

FRAIS DE DEPLOIEMENT INDUSTRIEL (Montants en euros)	30/06/2023	30/06/2022
Charges de personnel	192 156	129 914
Achats stockés	246 075	-
Autres charges	232 393	62 978
Dotations aux amortissements et aux provisions	287 824	322 730
<b>Frais de déploiement industriel</b>	<b>958 448</b>	<b>515 622</b>

### 19.2 Recherche et Développement

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Montants en euros)	30/06/2023	30/06/2022
Charges de personnel	289 418	269 820
Achats stockés	26 892	203 582
Amortissement des immobilisations et des provisions	159 375	157 035
Rémunérations Interm. Honoraires	-	6 627
Sous-traitance, études et recherches	718 520	598 869
Autres charges	30 019	69 914
<b>Frais de Recherche et Développement</b>	<b>1 224 224</b>	<b>1 305 847</b>
Crédit d'impôt recherche	(325 867)	(235 918)
Subventions	(54 093)	(14 966)
<b>Subventions</b>	<b>(379 960)</b>	<b>(250 884)</b>
<b>Frais de Recherche et Développement nets</b>	<b>844 264</b>	<b>1 054 963</b>

Les dépenses de recherche et développement sont relatives principalement aux travaux sur le développement de la solution biologique. Une dépréciation au 30 juin 2019, suite à la réalisation d'un test de dépréciation avait été comptabilisée pour 933K€. L'analyse effectuée au 30 juin 2023 n'a pas conduit à constater de dotation complémentaire ni de reprise de cette dépréciation.

Amoéba SA fait réaliser ses études en grande partie au travers de son réseau de sous-traitants. La rémunération de ces contrats constitue l'essentiel de ses charges d'exploitation en matière de recherche. L'essentiel des dépenses sont éligibles au Crédit d'Impôt Recherche.

### 19.3 Frais généraux et administratifs

<b>FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Charges de personnel	619 764	374 289
Amortissement des immobilisations et des provisions	60 503	77 581
Rémunérations Interm. Honoraires	305 986	217 610
Locations	20 123	15 594
Autres charges	846 024	411 844
<b>Frais Généraux et Administratifs</b>	<b>1 852 400</b>	<b>1 096 918</b>
Subvention d'exploitation	-	-
<b>Frais Généraux et Administratifs nets</b>	<b>1 852 400</b>	<b>1 096 918</b>

### 19.4 Marketing et Ventes

<b>MARKETING ET VENTES (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Charges de personnel	56 793	149 901
Déplacements, Missions et Réceptions	15 658	25 908
Autres charges	154 130	16 493
<b>Marketing et ventes</b>	<b>226 581</b>	<b>192 302</b>

### Note 20 : Autres produits et charges

Néant.

### Note 21 : Masse salariale

<b>MASSE SALARIALE</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Salaires bruts	747 897	676 450
Charges sociales	410 234	247 474
IFRS 2	303 838	27 487
<b>TOTAL</b>	<b>1 461 969</b>	<b>951 411</b>

## Note 22 : Produits et charges financières, nets

<b>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Coût amorti de l'emprunt BEI	-	(807 371)
Pénalités BEI	-	(304 506)
Coût amorti de l'emprunt OCAPI	-	(425 567)
Coût amorti liés aux contrats de location	(4 422)	(9 714)
Coût amorti des autres dettes financières	(2 972)	(1 929)
<b>Coût net de l'endettement financier</b>	<b>(7 394)</b>	<b>(1 549 087)</b>
Variation de la juste valeur du dérivé passif BEI	-	84 826
Variation de la juste valeur du dérivé actif OCAPI	(112 000)	(420 000)
Désactualisation des avances remboursables	-	-
(Pertes) et gains de change	(1 005)	18 106
<b>Total charges et produits financiers</b>	<b>(120 399)</b>	<b>(1 866 154)</b>

## Note 23 : Impôts sur les bénéfices

Sur la base des mêmes règles que celles du 31 décembre 2022, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé dans les comptes de la Société au-delà des impôts différés passifs.

## Note 24 : Résultat par action

### Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BSPCE et obligations) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

<b>RESULTAT DE BASE PAR ACTION (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	49 320 366	24 080 170
Nombre moyen pondéré d'actions pour résultat dilué	51 520 366	24 105 170
Résultat net de l'exercice	(4 002 091)	(4 725 960)
<b>Résultat de base par action (€/action)</b>	<b>(0,08)</b>	<b>(0,20)</b>
<b>Résultat dilué par action (€/action)</b>	<b>(0,08)</b>	<b>(0,20)</b>

## **Note 25 : Parties liées**

Les transactions avec les sociétés liées se sont poursuivies sur les mêmes bases qu'en 2022 sans évolution significative (cf. note 25 des états financiers clos au 31 décembre 2022).

## **Note 26 : Engagements hors bilan**

Aucun élément n'est intervenu sur le premier semestre 2023, susceptible de modifier de manière significative cette analyse. Le détail des engagements hors-bilan était donné dans la note 26 de l'annexe aux comptes 2022.

## **Note 27 : Gestion et évaluation des risques financiers**

L'analyse des risques a été détaillée dans la note 27 de l'annexe sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Aucun élément n'est intervenu sur le 1er semestre 2023, susceptible de modifier de manière significative cette analyse.

## **Note 28 : Information sectorielle**

Le Groupe opère dans un seul secteur comme producteur d'une solution biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau, et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes.

Sur les exercices présentés, les actifs et la perte opérationnelle sont localisés en France, les filiales ne disposant pas de site de production opérationnel à ce jour.

## 4. Rapport d'Examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels condensés

Au Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Amoéba et en réponse à votre demande dans le cadre de votre communication financière, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels condensés de celle-ci, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Lyon, le 27 Octobre 2023

Le Commissaire aux comptes,

Mazars

Emmanuel Charnavel

Associé